

BUT 2ème année et 3ème année Génie mécanique et productique Parcours Innovation pour l'industrie (BUT GMP, contrat de professionnalisation, promotion 2022-2024)

REFERENCE : 11OD345K

Contrat de professionnalisation d'un autre organisme de formation

PRESENTATION DE LA FORMATION

Années universitaires 2022/2023 et 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>IUT du Creusot</p> <p>Responsable pédagogique Jean-Jacques PAGNIER Professeur Agrégé jean-jacques.pagnier@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Hélène PRETET / Tél : 03.80.39.51.98</p> <p>Ingénieur de formation Anne JORROT / Tél : 03.80.39.51.97</p> <p>Adresse de contact formation.continue-iut.lecreusot@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Les titulaires du BUT Génie Mécanique et Productique sont des généralistes des industries mécaniques quel que soit le secteur d'activité, capables d'assurer la mise sur le marché d'un nouveau produit au travers des trois premières étapes de son cycle de vie : conception pour définir le produit, industrialisation pour développer les procédés de fabrication et d'assemblage, et enfin organisation industrielle pour organiser des lignes de production.

PUBLIC

Public jusqu'à 29 ans révolus

PRE-REQUIS

Les apprenants sont issus d'une première année de BUT GMP et devront avoir validé les 4 compétences de 1ère année de BUT GMP.

FORMATEURS

Enseignants et enseignants chercheurs de l'IUT du Creusot et de l'université de Bourgogne et intervenants des milieux professionnels.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation de BUT (2ème année et 3ème année) est organisée en 4 semestres, chacun composé d'unités d'enseignement validant des compétences :

Spécifier
Développer
Réaliser
Exploiter

Tout en s'appuyant sur 3 situations professionnelles : conception de produit, industrialisation du produit et organisation industrielle, à partir de la 2ème année, le parcours Innovation pour l'industrie est proposé.

Le volume horaire en BUT 2 est de 555h d'enseignement, en BUT 3 de 475 heures d'enseignement, soit un total sur les deux années de 1030 heures d'enseignement.

Les SAE sont des Situations d'Apprentissage et d'Évaluations.
Pour la formation en alternance, les SAE seront en majorité réalisées en entreprise.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

L'enseignement comporte des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques en petits groupes.

MOYENS TECHNIQUES

Salles de travaux dirigés, salles de travaux pratiques
Hall de technologie, équipements scientifiques et techniques
Centre de ressources

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Les apprenants sont issus d'une première année de GMP et devront avoir validés les 4 compétences de 1ère année.

Les procédures de sélection sont de nature pédagogique : les candidatures seront examinées par un jury d'admission qui validera la candidature.

Le recrutement d'un candidat admis pédagogiquement sera effectué par l'entreprise.

Les admissions sont effectives à la date de signature du contrat de professionnalisation ou d'apprentissage dans la limite de la capacité d'accueil de la formation.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Le Bachelor universitaire de technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor universitaire de technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10.

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant. La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si l'étudiant a obtenu :

- la moyenne à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE ;
- et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 à chaque regroupement cohérent d'UE.

A savoir : la poursuite d'études dans le semestre 5 (BUT 3) nécessite de plus la validation de toutes les UE des semestres 1 et 2 (BUT1).

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Cette polyvalence permet aux titulaires du diplôme BUT GMP de s'adapter aux évolutions des besoins des entreprises et aux évolutions des métiers futurs. Ils participent au processus d'ingénierie, du traitement du besoin exprimé à la mise en oeuvre de la solution technologique en réponse à ce besoin dans le respect des contraintes de délai, coût et qualité. Dans un contexte d'industrie du futur, chaque parcours de BUT GMP apportera une



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

compétence complémentaire essentielle pour les entreprises aujourd'hui et demain : innovation, virtualisation, développement durable, management et commercialisation.

Les titulaires d'un BUT GMP exercent des fonctions d'expert métier ou manager de proximité. Pour ces deux fonctions, ils devront mettre en place des démarches de résolution et d'amélioration dans le domaine du GMP en collaborant avec les acteurs nécessaires.

Débouchés :

Les titulaires d'un BUT GMP s'intègrent principalement dans des emplois répertoriés dans le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) de Pôle-Emploi :

- H1203 : Conception et dessin produits mécaniques
- H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
- H1207 : Rédaction technique
- H1208 : Intervention technique en études et conception en automatisme
- H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement
- H1301 : Inspection de conformité
- H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels
- H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation
- H1403 : Intervention technique en gestion industrielle et logistique
- H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation
- H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle
- H1506 : Intervention technique qualité en mécanique et travail des métaux
- H2502 : Management et ingénierie de production
- H2503 : Pilotage d'unité élémentaire de production mécanique ou de travail des métaux
- H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation
- D1407 : Relation technico-commerciale
- G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques
- G1202 : Facilitateur / Facilitatrice de FabLab - laboratoire de fabrication numérique
- I1302 : Installation et maintenance d'automatismes
- I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation
- I1310 : Maintenance mécanique industrielle
- M1101 : Achats
- M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1703 : Management et gestion de produit

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://iutlecreusot.u-bourgogne.fr/but-genie-mecanique-et-productique>
<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr